



Créance attachée à la personne du débiteur

Par **linette**, le **01/03/2011** à **12:08**

Bonjour,

Suite à une liquidation judiciaire SARL , sans faute de gestion, le statut de gérant majoritaire de l'entreprise permet-il à l'Urssaf d'invoquer des créances attachées à la personne du débiteur pour des cotisations impayées avant la liquidation, quelles cotisations pourraient être concernées ?

Il me semblait que toutes les dettes étaient concernées par la procédure collective.

Par ailleurs, la retraite versée au RSI est elle une créance attachée à la personne du débiteur ?

Merci de votre réponse